

Notre avenir avec ou sans énergie nucléaire

Autor(en): **Moeschler, Gaby**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **67 (1979)**

Heft [2]

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275503>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



D'accord — Pas d'accord



Même si j'étais contre l'énergie nucléaire — ce que je ne suis pas, car je la crois indispensable à court et moyen terme — je voterais non à l'initiative. C'est ce que je ferai le 18 février.

Elle va contre le principe fondamental de notre démocratie, qui est que la minorité accepte le verdict de la majorité, et que l'intérêt général ainsi exprimé l'emporte sur l'intérêt particulier. Accepter l'initiative, c'est créer un précédent dangereux, dont il n'y a pas un seul exemple dans l'histoire centenaire de notre Constitution. C'est accorder un droit de veto à une soi-disant « région » formée autour d'une question spécifique : aujourd'hui l'implantation d'une usine nucléaire, demain un problème linguistique ou confessionnel. C'est torpiller notre système fédéraliste, c'est préparer l'éclatement du corps électoral suisse.

Perle Bugnion-Secrétan

OUI au contrôle démocratique du nucléaire

L'industrie nucléaire est devenue le symbole d'un type de société technocratique¹ où la croissance économique se fait au détriment du cadre de vie des hommes et des femmes et aboutit entre autres au gaspillage.

Je ne suis pas d'accord avec ce type de société dont je souhaite la transformation, c'est pourquoi je voterai OUI le 18 février 1979.

Nous femmes ménagères, salariées ou non, avons l'habitude d'éviter le gaspillage et avons souci d'améliorer notre cadre de vie. En nous opposant au nucléaire nous pouvons devenir un facteur de changement et sauvegarder nos libertés.

Jacqueline Berenstein-Wavre
députée, vice-présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines.

¹ **Technocrate** : Homme d'Etat ou fonctionnaire qui exerce son autorité en fonction d'études théoriques approfondies des mécanismes économiques mais sans tenir toujours un compte suffisant des facteurs humains.

Technocratie : système politique dans lequel l'influence déterminante appartient aux techniciens...
(Grand Larousse encyclopédique)

Madame,

Genève, le 15 janvier 1979

Vous donnez dans le numéro de décembre de « Femmes Suisses » un compte rendu de la conférence de M. de Montbrial, faite à l'Institut des Hautes Etudes Internationales sous l'égide du CEFRES. Permettez-moi de faire quelques remarques au sujet de cette conférence.

Si le conférencier juge le charbon « effroyablement polluant » (ce qui est vrai), pourquoi passe-t-il sous silence le danger de la pollution par les déchets radioactifs ? Et si l'on n'a pas encore trouvé le moyen de « dépolluer » les émanations de charbon, comment faire crédit à « l'infinité ingéniosité humaine » que vante M. de Montbrial, pour trouver une solution au traitement de ces déchets ? Les travaux les plus récents prouvent que le problème est loin d'être résolu : les essais de vitrification, tant aux Etats-Unis qu'en Australie et en Suède, ont démontré que le verre fond sous l'effet de la chaleur dégagée par les déchets. De plus, les expériences faites ont prouvé qu'il est dangereux d'enterrer ces déchets vitrifiés non stables dans des mines de sel, substance qui contient toujours un peu d'eau. Je renvoie les lectrices et lecteurs intéressés par ces récentes découvertes à l'article paru dans le journal « International Herald Tribune » du 27 XII 78.

D'autre part, la découverte d'énormes réserves de pétrole au Mexique changent certainement les données du problème de l'énergie mondiale, tel qu'il était considéré jusqu'à ces derniers mois.

Vous citez les paroles finales de M. de Montbrial : « Le risque est grave lorsqu'on tarde à prendre ses responsabilités. » Le risque n'est-il

pas au contraire de se jeter tête baissée dans l'énergie nucléaire, et de laisser aux générations à venir le cadeau empoisonné de ces déchets atomiques qui provoqueront peut-être l'extinction de la vie sur la Terre ?

En terminant, je voudrais simplement poser une question : comment se fait-il que lorsque les vendeurs du nucléaire prônent ses bienfaits, il s'agisse d'**information**, et que lorsque les antinucléaires mettent en question cette « information », on leur reproche de faire de la **politique** ?

Je vous prie instamment de publier ma lettre, car les femmes doivent être informées de l'importance du choix de société qui va être fait pour notre pays lors de la votation sur l'initiative, le 18 février prochain.

Nanik de Rougemont

Arcadie-Association contre la pollution

Notre avenir avec ou sans énergie nucléaire

(GM) La ligue suisse des femmes catholiques, présidée par Mme Anne-Marie Höchli, et la Fédération suisse des femmes protestantes, présidée par Mme Ursula Täuber-Boveri, ont invité leurs membres à prendre part à une journée d'information, et à se former une opinion sur notre avenir, avec ou sans énergie nucléaire.

La situation actuelle de la législation a été exposée par Mme Hildgarde Burgin-Kreis, Dr en droit et conseillère juridique des femmes catholiques.

Elle dit entre autres : Si l'on compare la révision de la loi atomique et l'initiative, il ressort clairement que : l'initiative garantit nettement mieux la protection de l'homme et de l'environnement que la loi révisée.

On peut conclure que nous autres femmes, donnions la préférence à l'initiative. Ce faisant, nous ne devons pas perdre de vue que notre existence matérielle et économique dépend de l'énergie atomique. Une crise grave dans le domaine énergétique serait même un danger pour l'existence de notre indépendance nationale.

Nos efforts doivent donc aller dans le sens de la solution la plus responsable. Le point d'achoppement et la réticence massive des populations provient principalement de ce que, seule, l'Administration ait droit de décision par dessus la tête des citoyens directement intéressés.

Le point de vue théologique a été apporté par M. Christian Frauchiger. Bien que fermement opposé à l'établissement de centrales nucléaires en Suisse et ailleurs dans le monde, le pasteur Frauchiger reconnaît qu'il serait tout aussi faux d'abandonner tout combat pour ou contre l'énergie nucléaire en le considérant comme pure controverse.

Nous devons essayer de nous poser la question en toute vérité. Cette réflexion se fonde aussi sur la théologie biblique. Il est du devoir des croyants d'approfondir sa responsabilité à l'égard de la Création. Nous devons la gérer et l'administrer : elle ne nous appartient pas. Pour la faire valoir, il faudrait commencer par diminuer notre consommation d'énergie, et considérer enfin la Création comme indivisible.

M. P. Pfund, sous-directeur de l'Office fédéral de l'économie énergétique a présenté des chiffres concernant la répartition de l'énergie en Suisse. Elle a été utilisée comme suit :

En 1977, ménages : 33 %, commerces, agriculture, services : 17 %, industrie : 24 %, transports : 26 %. Cette énergie est employée pour la chaleur : 78 %, le travail mécanique : 18,7 %, énergie de transformation (chimie) 2,5 %, éclairage 0,3 %.

Notre dépendance vis-à-vis de l'étranger pour l'approvisionnement en énergie est actuellement d'environ 85 %.

Le problème pourrait se résoudre par des économies, la substitution, la recherches et le développement et par des mesures préventives. M. Pfund a recommandé à ses auditrices de prendre en considération une forme globale de l'énergie, pensant que si l'on exclut d'emblée une ou plusieurs formes d'énergie, une politique globale judicieuse n'est plus possible.

Bien que personne ne puisse offrir de solution parfaite, ni de recette universelle, il appartient à chaque femme chrétienne de penser à sa responsabilité, en cherchant par tous les moyens à protéger l'environnement, à lutter pour des décisions démocratiques et à préserver l'humanité de l'injustice internationale.

Gaby Moeschler

ch. de la Tour 22, 2710 Tavannes